

# Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze et le 21 septembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaouilley, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Éric PERROTEZ, Maire de la Commune.

Étaient présents : Jacques COLIN, Nathalie GEORGES, Patrick HALGUE, Guy NAJOTTE, Alexandre NOËL, Thierry PEREAUX, Éric PERROTEZ, Daniel PILLOT, Francis ROUSSEL, Catherine THIERY.

Excusé : Romain ROTH, pouvoir à Éric PERROTEZ ;

Secrétaire de séance élu : Alexandre NOËL

en présence de M.T. CRÉPIN-NICOLAS, secrétaire de mairie  
et de M. Jean-Bernard Vogien, représentant le GAEC du Chèvrefeuille pour les DCM 32-14, 33-14 et 34-14

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures 35 minutes.

31/14

### **Travaux 2014 : Menuiseries extérieures bâtiment communal**

#### Information sur les travaux 2014 prévus et en cours :

La réfection des usoirs est terminée,

Le rebouchage de la chaussée de la route de Sion : la commande est passée,

Les abords de la rue de la Vieille Fontaine : il reste le compactage à faire,

Le plafond de la salle d'école est programmé pour les vacances de la Toussaint,

Les chéneaux de la mairie, partie sur cour, ont été refaits juste avant la rentrée.

#### Menuiseries extérieures

Monsieur le Maire rappelle qu'une ligne budgétaire a été votée pour le changement des 2 fenêtres du couloir du bâtiment communal (ligne 21311)

Il faudrait changer aussi les deux portes sur cour du bâtiment communal.

Ces menuiseries sont anciennes, non sécurisées et non isolées.

Une ligne budgétaire peut être utilisée pour le changement des portes (ligne 2188).

Trois devis ont été reçus pour ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la réalisation des travaux de changement des deux portes sur cour et des deux fenêtres sur couloir du bâtiment communal.
- Choisit les établissements PULTIER à FÉCOCOURT pour un montant de 3 807,60 € TTC
- Demande à réaliser les travaux pour la période de 2014.
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

32/14

### **Travaux 2015 : Réserve incendie**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil a accepté par délibération n° 35-13 du 26 septembre 2013 et 28/14 du 28 mai 2014, le principe de la création d'une réserve incendie supplémentaire sur la commune pour permettre la construction de nouveaux bâtiments pour le GAEC du Chèvrefeuille et pour renforcer la défense incendie de la commune.

Des devis ayant été demandés pour ces travaux, il s'agit de choisir, aujourd'hui, l'entreprise qui réalisera ces travaux et de faire les demandes de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Choisit l'entreprise TPM du Saintois pour un montant HT de 12 643,30 €

Le Conseil autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

Conseillers élus : 11 – Conseillers présents : 10 - Conseillers votants : 11

Conseillers convoqués le 17 septembre 2014 / Date d'affichage le 26 septembre 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2014

# Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

33/14

## **Demande de DETR pour la réserve incendie chemin des Plantes**

Le Maire propose au Conseil de demander une subvention à la Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour le projet de réserve incendie chemin des Plantes pour un montant de 12 643,30 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de réserve incendie chemin des Plantes pour un montant de 12 643,30 € HT
- Décide de sa réalisation en 2015,
- Confirme que ce projet n'a pas fait l'objet de commencement de travaux,
- Sollicite de la préfecture une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux,
- S'engage à inscrire cette dépense en section d'investissement du budget 2015, à assurer le financement complémentaire à l'intervention de l'État et à maintenir l'ouvrage subventionné en bon état d'entretien,
- S'engage à informer les services de l'État de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet (coût, contenu du projet...),
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation et aux demandes de subvention pour ce projet.

34/14

## **Demande de réserve parlementaire pour la réserve incendie chemin des Plantes**

Le Maire propose au Conseil de demander une subvention complémentaire pour le projet de réserve incendie pour un montant de 12 643,30 € HT, au titre de la réserve parlementaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite de Mme Evelyne Didier, sénatrice une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le projet de réserve incendie chemin des Plantes pour un montant de 12 643,30 € HT
- Confirme que ce projet n'a fait l'objet d'aucun commencement de travaux,
- S'engage à inscrire cette dépense en section d'investissement du budget 2015, à assurer le financement complémentaire à l'intervention de l'État et du Sénat et à maintenir l'ouvrage subventionné en bon état d'entretien,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation

35/14

## **Proposition de vente d'un bâtiment sur la commune**

Le Maire informe que l'ancienne menuiserie BIGAUT, sise parcelle E 75, 4 rue de la Vieille Fontaine, est en vente.

Les actuels propriétaires ont fait une proposition de vente à la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de ne pas faire d'offre pour l'achat de la menuiserie BIGAUT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation

36/14

## **ONF : Programme de coupes 2015**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le programme de coupes et la destination des coupes, parcelles 17, 3, 4, 9 pour un total estimatif de 50 m<sup>3</sup> et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ Reporte la décision après la visite sur site de la commission bois, forêt et chemins avec l'agent patrimonial

Conseillers élus : 11 – Conseillers présents : 10 - Conseillers votants : 11

Conseillers convoqués le 17 septembre 2014 / Date d'affichage le 26 septembre 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2014

# Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

✓ Et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette délibération.

37/14

## Questions diverses

### Remerciements

Nous avons reçu, pour la subvention de fonctionnement versée, les remerciements de la MJC de Vézelize et du Groupe Sportif de Vézelize.

### Information DPU

Le tableau des demandes de droit de préemption est présenté à l'assemblée pour information.

### Information sur une demande de quitter le CCPS

La commune de Roville devant Bayon demande à sortir de la CCPS.

### Location appartement

Une offre a été déposée sur internet. Plusieurs visites ont déjà eu lieu et d'autres doivent se faire prochainement.

### Chemins communaux

Il y a un projet d'échange de chemin entre une personne privée et la commune. Ce projet est en cours de discussion.

### Histoire de la commune

Monsieur Roussel a écrit une histoire de la commune avec un descriptif architectural. Il faut encore le relire et le corriger ; pour cela il sera remis aux membres du conseil. La question est posée de la diffusion de cette histoire de la commune.

### UDAM de Vézelize

Une visite est programmée le 9 octobre à 9 h sur les routes et chemins de la commune. La question de la sécurité sur la voie publique sera abordée lors de cette visite (problème de la vitesse des véhicules).

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 20 minutes

Fait les jours, mois et ans susnommés  
Le Maire, Éric PERROTEZ